



Fondé en 1106 par Robert d'Arbrissel, l'ensemble conventuel auquel notre commune doit son nom a connu des modifications architecturales importantes au cours des années et contribué à la richesse de notre cité.

Marchés et foires en attestent depuis le 17^{ème} siècle. C'est d'ailleurs ce siècle qui marquera l'apogée de ce couvent qui recevait alors la visite du Cardinal de Richelieu et de son éminence grise, le père Joseph du Tremblay, hébergés à l'hostellerie, puis, qui sera dirigé par Antoinette d'Orléans, membre de la famille royale au début du règne de Louis XIV.

Les derniers moines et moniales seront chassés pendant l'époque révolutionnaire.

Vendus comme biens nationaux, les bâtiments des deux couvents furent relativement bien conservés par leurs nouveaux propriétaires aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Toutefois, au début des années 1980, des problèmes de solidité de l'ancienne chapelle des femmes devenue église paroissiale en 1805 – celle de Bousageau ayant été incendiée par les révolutionnaires en 1792 – sont apparus : des problèmes structurels s'ajoutant à la dégradation de la pierre de tuffeau, de certaines charpentes et couvertures, à certains travaux surprenants effectués au 19^{ème} siècle...

En 1988, la commune a pu commencer les travaux de restauration des deux derniers piliers de la nef. Ensuite ce sont les couvertures et charpentes de toute l'église, y compris le clocher, qui ont été complètement repris. Puis tous les murs extérieurs ont été restaurés : les pierres de la façade principale ont toutes été changées ; au chevet, les contreforts ont été supprimés.

S'en sont suivis les travaux de charpente-couverture-façade de tout le couvent des femmes (y compris la reconstruction d'une partie écroulée).

Enfin, l'opération s'est conclue par l'aménagement des places environnantes (Places du Doyen Petit et Robert d'Arbrissel, roseraie...).

En 2011, la famille Chainet, propriétaire du couvent des hommes (petit couvent), a mis ses biens en vente. Soucieuse de restaurer la globalité des locaux conventuels, notre commune a immédiatement saisi cette opportunité et a fait l'acquisition du logis des moines, des terrains attenants, et, surtout, d'un bâtiment reposant sur des murs qui, jusqu'au début du 20^{ème} siècle, faisaient partie intégrante de la chapelle St Jean l'Habit. A ce jour, le logis des moines a fait l'objet d'un décrépiage des façades, de démolitions de cloisons internes, ce qui a permis de retrouver de nombreuses ouvertures, fenêtres ou portes, et des liaisons entre les divers bâtiments.

Ajoutons qu'en 2017 notre commune a fait l'acquisition du pigeonnier, situé entre les deux couvents, dont la gestion incombait aux moines. La même année, nous avons, par l'entremise de notre notaire, proposé aux coindivisaires Borderie d'acquérir leur propriété (parcelle AL 201) qui englobe la chapelle St Jean. Celle-ci communiquait avec le logis des hommes ainsi qu'en atteste la trace de la porte découverte au cours des récents travaux.

En acquérant la chapelle, notre commune, fière de son patrimoine, aurait la possibilité de mettre en valeur tous les bâtiments existants du prieuré fontevriste pour en permettre la découverte par tous ses habitants et tous les passionnés d'histoire et de vieilles pierres, et pourquoi pas obtenir le classement ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire d'une partie de ce patrimoine. Démarche que nous comptons bien conduire avec le précieux concours de tous les services de l'Etat et, en particulier, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Sources : les textes historiques et l'essentiel des documents iconographiques sont empruntés à la thèse de Patrick Bouvart « Etude archéologique des prieurés de l'ordre de Fontevraud implantés dans le diocèse de Poitiers entre 1100 et 1149 » - 2012 et à l'inventaire du patrimoine effectué par Clarisse Lorieux. Avec tous nos remerciements à leurs auteurs.